

Mémoire du **Regroupement des Manufacturiers en Métaux du Saguenay – Lac-Saint-Jean**

**Quatre actions
structurantes et
urgentes pour relancer
les PME
manufacturières au
Saguenay-
Lac-Saint-Jean via un
statut de région pilote
de cinq ans**

Présenté dans le cadre du **Sommet économique régional du Saguenay – Lac-Saint-Jean**

Avril 2015

1. Présentation du Regroupement

Le Regroupement des Manufacturiers en Métaux du Saguenay – Lac-Saint-Jean (RMM - SLSJ) est un regroupement volontaire et totalement indépendant d'entreprises régionales œuvrant dans le secteur des métaux, du bois, des plastiques, de l'impression, etc. Cinquante quatre PME et associations, qui totalisent plus de 5 000 employés, appuient officiellement ce mémoire. Le Regroupement a pour objectif principal de mettre en place une table régionale d'entrepreneurs et de devenir la voix officielle pour ces industries auprès des paliers de gouvernements.

Un comité directeur anime l'action du Regroupement. Il est formé de M Marc Savard, président de Fonderie Saguenay, M André Poulin, président de Remac, innovateurs industriels, M Michel Boudreault, président de Sotrem-Maltec, M Michel Lavoie , président de PCP Canada, M Pierre Bouchard, président de STAS, M Donald Aubut , fiscaliste expert chez RCGT, de M Pascal Mourges de Starwall et M Sylvain Morin, président d'Usinage SM. Participent également aux travaux du comité Mme Marie-Josée Morency, directrice-générale de la Chambre de Commerce du Saguenay, et M Jocelyn Fortin, Conseiller en développement régional à la CRE du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les entrepreneurs privés du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont payé eux-mêmes les coûts liés à la rédaction de ce mémoire. Afin de supporter ses activités, le Regroupement compte sur les contributions financières de l'Association du parc Industriel de Chicoutimi, de Sotem-Maltech, de Remac, de PCP Canada, de STAS, de Starwall, de Fonderie Saguenay, d'Usinage SM et de la CRE du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans le cadre du Sommet économique du Saguenay – Lac-Saint-Jean de juin 2015, le *Regroupement* constate l'urgence de redynamiser le tissu industriel du Saguenay – Lac-Saint-Jean et propose quatre actions structurantes urgentes :

1. *Création d'un fonds régional en capital de développement / diversification / innovation*
2. *Un incitatif régional sur les coûts d'énergie*
3. *Un incitatif régional sur le prix de l'aluminium transformé*
4. *Un crédit d'impôt régional pour favoriser l'exportation*

Le tout dans le cadre d'une reconnaissance de cinq ans du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme région pilote au Québec.

**QUATRE ACTIONS STRUTURANTES ET URGENTES POUR RELANCER LES PME
MANUFACTURIÈRES AU SAGENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Le contexte

Depuis plusieurs années, le secteur manufacturier régional est sous forte pression : fin des grands projets industriels ou d'infrastructures, mondialisation accrue des achats de grandes entreprises, diminution importante des budgets d'entretien, secteur des pâtes et papiers en déclin marqué, etc. Un tel contexte s'est traduit par une baisse marquée de l'importance économique du secteur.

Tableau 1 : Principaux indicateurs du secteur de la fabrication au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2006, 2011 et 2012

	Emplois à la production (nombre)	Salaires à la production (en 000\$)	Revenus découlant des biens fabriqués (en 000\$)	Valeur ajoutée manufacturière (en 000\$)
2012	10 658	522 647	5 215 223	2 100 279
Évolution 2011/2012	-6.5 %	-15.1%	-20.0%	- 20.1%
2011	11 399	615 610	6 516 325	2 628 666
Évolution 2006/2011	-3.3%	+4.7%	-1.8%	-12.9%
2006	11 791	588 066	6 636 728	3 018 790

Sources : Statistiques Canada, *Enquête annuelle sur les manufacturiers*, 2006, 2011 et 2012

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sectorielles et du développement

QUATRE ACTIONS STRUTURANTES ET URGENTES POUR RELANCER LES PME MANUFACTURIÈRES AU SAGENAY-LAC-SAINT-JEAN

Pour les cinq années de 2006 à 2011, le secteur manufacturier régional présente une évolution contrastée : -3,3 % d'emplois, +4,7 % pour les salaires, - 1,8 % pour le chiffre d'affaires, mais - 12,9 % pour la valeur ajoutée (signe qu'en moyenne, le degré de transformation des produits fabriqués en région diminuait).

Cependant, de 2011 à 2012, on constate que pour cette seule année, le niveau d'emploi a décliné de 6,5 %, la masse salariale de 15,1 %, les revenus des entreprises ont diminué de 1,3 milliards \$ et la valeur ajoutée de l'ensemble de la production régionale a décliné de 20,1 % (accentuant encore la diminution du degré de transformation des produits fabriqués en région). En terme absolu, 741 emplois manufacturiers ont disparu durant cette seule année, alors que **les salaires payés par les entreprises manufacturières régionales diminuaient de 93 millions de dollars par an ou 1,8 millions par semaine....**

Les données régionales de Statistique Canada pour 2013 ne seront disponibles qu'à l'automne 2015 et celles de 2014, qu'à l'automne 2016. Par contre, les données d'Emploi Québec pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Bulletin régional du marché du travail, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Bilans 2012 et 2013) nous apprennent que de 2012 à 2013, le secteur manufacturier régional s'est contracté de 2,5 % en termes d'emploi et d'un autre 10,7 % pour 2013-2014... Notre secteur manufacturier est en crise majeure, c'est indéniable.

Rappelons que selon le modèle économique intersectoriel, 100 emplois manufacturiers au Québec soutiennent 67 emplois chez les fournisseurs (emploi indirects), en plus de 52 par des effets induits (ce qui signifie que chaque nouveau dollar en salaire et en profit est en partie dépensé, ce qui stimule à nouveau l'économie québécoise).

Récemment, les annonces faites par RTA à l'effet que la phase 2 de développement de l'aluminerie d'Alma et la poursuite du projet AP-60 à Jonquière étaient reportés, l'abandon du projet d'expansion de Niobec, le report d'au moins 2 ans du projet de la minière *Blackrock*, les menaces de fermeture permanente de la machine # 9 de la papeterie d'Alma, l'incertitude quant à l'avenir des autres usines de pâtes et papier de la région, sont autant de nouvelles qui assombrissent encore le secteur manufacturier du

QUATRE ACTIONS STRUCTURANTES ET URGENTES POUR RELANCER LES PME MANUFACTURIÈRES AU SAGENAY-LAC-SAINT-JEAN

Saguenay – Lac-Saint-Jean, dont les carnets de commandes sont actuellement au plus bas.

De l'avis du *Regroupement*, le rôle de l'État est, entre autres, d'intervenir pour favoriser la relance, la modernisation et la diversification du tissu économique. À titre de région abritant une grappe d'entreprises manufacturières représentative du reste du Québec, le *Regroupement* sollicite la reconnaissance du Saguenay – Lac-Saint-Jean au titre de région pilote pour une durée de 5 ans. Après cette période, le gouvernement pourra dresser le bilan des effets obtenus par les actions que nous proposons et étendre ces mesures au reste du Québec. Cette reconnaissance en titre de région pilote s'accompagnerait de la mise en place de quatre actions proposées par le *Regroupement*.

2. Des actions structurantes urgentes

3.1 Création d'un fonds régional en capital de développement / diversification / innovation

Afin de relancer le processus de création de richesse à partir des PME manufacturières, le *Regroupement* propose la mise en place d'un fonds régional en capital de développement / diversification / innovation dédié aux PME manufacturières. Ce fonds serait de 50 millions \$, constitué de 5 contributions annuelles successives de 10 millions \$ en subvention du gouvernement du Québec.

Nous proposons que ces cinq contributions de 10 millions \$ proviennent des 150 millions de dollars en redevances sur l'exploitation de nos ressources naturelles que le Saguenay – Lac-Saint-Jean verse chaque année au Québec.¹ Les 10 millions par an ne représentent donc que 6,7 % du total des redevances annuelles versées par la région au gouvernement du Québec. Notons qu'en 2014-2015, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a contribué pour 13,7 % du total des redevances québécoises provenant des ressources naturelles (150 millions sur 1 099 millions), alors qu'il ne représente que 3,3 % de la population du Québec. La région contribue donc 4,2 fois plus que son poids

¹ 90 millions \$ en redevances forestières et 60 millions en redevances hydrauliques.

**QUATRE ACTIONS STRUTURANTES ET URGENTES POUR RELANCER LES PME
MANUFACTURIÈRES AU SAGENAY-LAC-SAINT-JEAN**

démographique au total des revenus en redevances sur les ressources naturelles du Québec. Comme la grande majorité (68 %) des redevances sur les ressources naturelles du Québec est versée au Fonds des Générations (qui vise au remboursement de la dette du Québec), le Saguenay-Lac-Saint-Jean contribue donc 4,2 fois plus que son poids démographique à rembourser la dette de tous les Québécois, et ce depuis 2017, soit l'année de la mise en place du Fonds des Générations !!!

Tableau 2 : Revenus du gouvernement du Québec provenant des ressources naturelles pour 2014-2015 (en millions de dollars)

	Montants
Droits et redevances	
Mines	65
Forêts	240
Hydrauliques	752
Pétrole et gaz naturel	—
Sous-total	1 057
Autres droits et permis	
Mines	11
Forêts	30
Pétrole et gaz naturel	1
Sous-total	42
TOTAL	1 099
Affectation des revenus	
Fonds général	90
Fonds spéciaux ¹	260
Fonds des générations	749

¹ Sont notamment inclus les revenus versés au Fonds des ressources naturelles au volet aménagement durable du territoire forestier et au volet patrimoine minier.

Source : Budget 2015-2016 du Québec, Le plan économique du Québec, mars 2015.

Comme on le constate, les revenus des ressources naturelles, en plus d'être versés au Fonds des Générations, servent aussi à financer le fonds général du Québec (90

QUATRE ACTIONS STRUTURANTES ET URGENTES POUR RELANCER LES PME MANUFACTURIÈRES AU SAGENAY-LAC-SAINT-JEAN

millions pour 2014-2015) et les fonds spéciaux (260 millions en 2014-2015). Prélever 10 millions par an durant cinq ans à partir des revenus des ressources naturelles ne constituerait donc pas un précédent. Notons au passage que les 2,7 milliards de dollars que le gouvernement du Québec prévoit investir en 20 ans pour la mise en place du Plan Nord proviendront également... des redevances minières... Consacrer cinq fois 10 millions de dollars pour la mise en œuvre du Plan de développement / diversification / innovation du Saguenay-Lac-Saint-Jean à partir des redevances payées sur nos ressources naturelles, nous semble donc parfaitement réaliste.

Au niveau des opérations du fonds, l'attribution des aides se ferait par une table d'experts régionaux sur la base d'un maximum de 50 % des coûts admissibles. Rappelons que la région a développé une expertise reconnue dans la gestion performante de tels fonds via *Soccrent*, *Pluricapital*, la *Société de diversification économique régionale* pour ne citer que ceux-ci.

L'objectif du fonds serait de rendre disponible du capital de développement (à taux d'intérêts raisonnables par rapport aux fonds de capitaux de risque qui eux visent des rendements très élevés) pour les phases de pré-démarrage et de démarrage de projets axés sur la diversification économique régionale et pour les projets de modernisation/innovation dans les PME du secteur manufacturier régional.

Pour réussir, un tel fonds se doit d'être **décentralisé** dans une instance régionale autonome, (la table d'experts régionaux du Regroupement); **régionalisé**, afin que ses interventions soient adaptées aux réalités régionales et que les décisions soient prises régionalement par des gens d'ici; **indépendant** des fonds en capital de risque existants (considérant leur propension à centraliser l'analyse et les décisions dans les grands centres); **complémentaire** aux programmes de fonds de capital existants; de **taille suffisante** afin de pouvoir compter sur une équipe d'experts privilégiant l'approche entrepreneur pour diversifier adéquatement les investissements; **pourvu de gestionnaires** de haut calibre, expérimenté dans la gestion de fonds; être en **gestion privée majoritaire** et basé sur la relation risque / rendement avec un minimum de contraintes d'investissements.

QUATRE ACTIONS STRUCTURANTES ET URGENTES POUR RELANCER LES PME MANUFACTURIÈRES AU SAGENAY-LAC-SAINT-JEAN

Les effets structurants qui découlent du fonds de capital de développement / diversification/innovation seront nombreux :

- Faire émerger des projets privés structurants
- Amenuiser les barrières au démarrage d'entreprises
- Accroître la compétitivité et la croissance des PME existantes
- Effet marqué de création d'emplois en favorisant la recherche et développement (R&D)
- Augmentation des exportations
- Formation des entrepreneurs par l'ajout de valeur ajoutée au management
- Développer un climat favorable à l'entrepreneurship
- Développer une base économique régionale plus diversifiée et plus solide

3.2 Un incitatif régional sur les coûts d'énergie

Afin de favoriser l'implantation en région de nouvelles entreprises manufacturières, le Regroupement demande que les tarifs d'électricité L (5 MW et plus) et M (3 à 5 MW) soient diminués de 30 % pour la région. Une réduction tarifaire de cet ordre existe actuellement pour les régions du Nord de l'Ontario, ce qui en démontre à la fois la pertinence et la faisabilité pour Hydro-Québec. Le Regroupement demande une réduction de même ordre (30%) pour le prix du gaz naturel. Ces mesures ne s'appliqueraient qu'aux entreprises du secteur manufacturier du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

3.3 Un incitatif régional sur le prix de l'aluminium transformé

Afin d'accélérer le développement de la filière de la transformation de l'aluminium dans la région, le regroupement demande que soit instauré une réduction de 100\$ la tonne par rapport au prix de référence (LME) pour chaque tonne d'aluminium transformée au Saguenay – Lac Saint-Jean. Notons qu'une telle réduction de 100\$ la tonne d'aluminium transformée est actuellement en vigueur au Bahreïn, ce qui en démontre la faisabilité.

3.4 Un crédit d'impôt régional pour favoriser l'exportation

Le Regroupement propose la mise en place d'un crédit d'impôt régional pour stimuler l'exportation basé sur la masse salariale à l'exportation hors Québec et hors Canada, visant à générer un apport de capitaux neufs en région.

Sociétés admissibles

Les sociétés admissibles seraient les PME manufacturières ayant un établissement stable dans la région du Saguenay – Lac Saint-Jean. Elles seraient admissibles pour une période de 5 ans.

Les employés admissibles

Les employés admissibles seraient ceux qui travaillent au moins 75 % de leurs temps par période de paie dans des activités rattachées à la fabrication, à la transformation et aux activités de commercialisation. Les employés qui participent aux activités administratives (comptabilité, RH, finance, etc.) ne seraient pas admissibles au crédit d'impôt.

Les salaires admissibles et taux de crédit d'impôt

Les salaires admissibles et le taux de crédit d'impôt seront déterminés en fonction des exportations. Ainsi, une société dont une partie de son chiffre d'affaires est obtenue à l'extérieur de la province et du pays pourra bénéficier du crédit d'impôt sur la masse salariale. À titre d'exemple, une société qui effectue entre 10 % et 50 % de ses ventes à l'extérieur de la province et du pays, pourra bénéficier d'un taux de crédit de 20 % sur les salaires des employés admissibles. Une société qui effectue entre 50 % et 90 % de ses ventes à l'extérieur de la province et du pays pourra bénéficier d'un taux de crédit de 10 % sur les salaires des employés admissibles.

Le crédit d'impôt

Le crédit d'impôt sera remboursable peu importe que la société paie de l'impôt ou non.

QUATRE ACTIONS STRUTURANTES ET URGENTES POUR RELANCER LES PME MANUFACTURIÈRES AU SAGENAY-LAC-SAINT-JEAN
--

**Liste des entreprises et organismes qui soutiennent le mémoire du Regroupement
des Manufacturiers en Métaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

- Filtrartech
- Pro-Sag Mécanique Inc
- Société des Fabricants Régionaux
- Mecfor Inc
- Multiusinage
- Starwall
- Remac Innovateurs Industriels
- Mercier, Industries en mécanique Itée
- Sotrem (1993) inc
- Industries Maltech Ltée
- Montages électriques spécialisés Jonquière
- Coupesag, laser jet d'eau
- Industries Bofab
- Canmec Industriel
- Précicast
- Fonderie Saguenay
- Morin Éneritech
- Nyx Dimensions
- Alfiniti
- Usinage SM
- Gazon Savard Saguenay
- Groupe ID Inc
- Industries Dodec Inc
- STAS inc
- PCP Canada

QUATRE ACTIONS STRUTURANTES ET URGENTES POUR RELANCER LES PME MANUFACTURIÈRES AU SAGENAY-LAC-SAINT-JEAN
--

**Liste des entreprises et organismes qui soutiennent le mémoire du Regroupement
des Manufacturiers en Métaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (suite)**

- Unifor Québec
- RPA Technologie, céramique laser
- Kayak Hop élévateur
- Jamec
- Partitions Manufacturiers Associés
- Hydralfor
- Alutrans Canada inc
- Unigec, experts conseils
- Voltam
- Ergofab, équipements ergonomiques
- Constructions Proco inc
- Equibras
- Pedno
- Fabmec
- Industrie MES
- Industrie STACA
- Groupe Réfraco inc
- Dynamic Concept
- SKL aluminium technologie
- Canmec Lajoie-Somec
- Mécanique industrielle GC
- Produits forestiers Munger inc
- Fjordtech
- Canmec La Baie
- PMA inc
- Automation Grimard
- La Charpenterie
- L'Association du Parc Industriel du Haut-Saguenay
- Le Groupe Charl-Pol